

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN
9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2022

Délibération n°22-12-22

L'an deux mille vingt-deux et le 15 décembre, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Mallevall sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de membres en exercice : 35
- Nombre de membres présents : 28
- Nombre de votants : 33
- Quorum : 18
- Date de la convocation : 07 décembre 2022

Objet : Tourisme - Base de Loisirs : Tarifs 2023

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

- BESSEY : M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS : M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY : M. Patrick MÉTRAL, Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN,
Mme Brigitte BARBIER (*Pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET*) -
CHUYER : Mme Béatrice RICHARD (*Pouvoir de M. Philippe BAUP*) -
LUPÉ : M. Farid CHERIET -
MACLAS : M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE, Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVALL : Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN : M. Michel DEVRIEUX (*Pouvoir de Mme Agnès VORON*),
M. Stéphane TARIN (*Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE*),
Mme Corine ALLIOD-KOERTGE -
ROISEY : M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD : Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE : M. Jean-Louis POLETTI (*Pouvoir de Mme Sylvie GUISSSET*) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF : M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE : M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN : Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

- CHAVANAY : M. Jean-Baptiste PERRET (*Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER*) -
CHUYER : M. Philippe BAUP (*Pouvoir à Mme Béatrice RICHARD*) -
PÉLUSSIN : Mme Franceline COMAS,
Mme Agnès VORON (*Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX*),
Mme Martine JAROUSSE (*Pouvoir à M. Stéphane TARIN*) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE : Mme Sylvie GUISSSET (*Pouvoir à M. Jean-Louis POLETTI*) -

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

- PÉLUSSIN : M. Jean-François CHANAL.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20221215-22_12_22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2022

Affichage : 22/12/2022

M. le vice-président rappelle qu'il est proposé, comme chaque année, de nouveaux tarifs à compter de l'année 2023 pour la base de loisirs.

Il est proposé au conseil communautaire d'acter ces nouveaux tarifs.

Sont en noir non barré : les tarifs 2022 toujours en cours en 2023,

Sont en noir barré : les tarifs 2022 modifiés par les tarifs en rouge.

ESPACE EAUX VIVES						
ENCADREMENT (accès rivière + matériel inclus)						
TARIFS 2023	Temps	INDIV.	COLLECTIFS ⁽³⁾	CE	GROUPES SCOLAIRES	CDL ET SCOL. DE LA CCPR
Cours 1 pers	1h	46,00 €				
	2h	86,00 €				
Cours 2 à 4 pers ⁽⁴⁾	1h	31,00 €				
	2h	40,00 €				
5 pers et plus) ⁽⁴⁾ ou personne suppl	1h	26				
	2h	33	22 25 23 26€	30 31€	17,5 19€	9,00 €
Forfait de base	2h pr 7 pers		154 161€ pr 7 pers (soit 22 23 €/pers)	210 217€ pr 7 pers (soit 30 31€/pers)	245 259€ pr 14 pers (soit 17,5 18,5€/pers)	
Cours collectif 2X2h (1/2 journée) ⁽¹⁾ 2 activités ou personne supplémentaire	3h			50 53€		
	2X2h		38 41€ 39 42€	55 58€	31 32€	
Forfait de base 2 x 2h	2 x 2h pr 7 pers		266 273€ pr 7 pers (soit 38 39€/pers)			
Prestation moniteur (sans matériel)	1h	35,00 €				
	journée	230,00 €				
Raft	1 descente				5,5 7€	
Stage ⁽¹⁾	5 x 2h	150 €				
Stage ⁽¹⁾	4 x 2h	110 €	75 79€		60 65€	
Stage 2 heures supplémentaires ⁽¹⁾	2h	25 €	19 20€		15 16€	
Stage kayak individuel	4x2h	320 €				
LOCATIONS (Matériels et accès rivière ou lac)						
Locations matériel + accès rivière	Temps	INDIV.	COLLECTIFS ⁽³⁾	CE	GROUPES SCOLAIRES	
Raft / Hot-Dog / Kayak rivière	1h	20 21€		16 €		
Nage en eau vives	1h	21 22€		16 €		
Hot-Dog / Kayak rivière/ nage en eau	2h	27 28 €	20 €	25 €	14 €	
Forfait Eau Vive 10h	10h	150 €				
SUP	1h	10 11€	8 9€	8 9€	7 8€	
	2h	15 16€	12 13€	12 13€	10 12€	
Forfait SUP 10h	10h	80 €				
Canoe et kayak sur le lac, sup, C8	1h	8 10€	8 9€	8 9€	7 8€	
	2h	12 14€	12 13€	12 13€	10 12€	

042-244200895-20221215-22_12_22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2022

Affichage : 22/12/2022

ACCÈS RIVIÈRE			
TARIFS PAR PERSONNE	Temps	NON LICENCIE	LICENCIE
1/2 journée à 13h30 (licenciés)	1/2 J	7€ 10€	5,5€ 7€
Journée	J	12€ 15€	7,5€ 10€
1/2 journée à 13h30 (licenciés étrangers)	1/2 J		6€ 7€
Journée étranger	J		8€ 11€
Animation club, scolaire, SDIS et FFESSM	J	40€ 12€	
Cours SDIS	J	100€+ 2€/pers	
Année licenciés	A		80 €
Année club Rhône-Alpes Auvergne 12 mois	A		460€ 490€
Année club CK	A		700€ 710€

MISE A DISPOSITION RIVIERE			
	Temps	BAS DE RIVIERE	RIVIERE ou BDL
Compétition	1/2 J	75 €	
Compétition	J	150 €	250 €
Compétition	2 jours	300 €	500 €
Privatisation EEV ou BDL	1/2 J ou J	400€/ 1/2 j	600€/ j
<i>Mise à disposition dans le cadre des compétitions de l'accueil + de la salle de réunion + 3 WC haut + douches haut</i>			
Mise à disposition contenair	journée	20 €	

LOCATION MATÉRIELS	
Location matériel (tarifs / personne)	INDIV.
Chaussons	2 €
Gilet, Casque, Palmes, Pagaie, combinaison	5 €
Flotteur	8 €

VENTE MATÉRIELS	
Petit matériel	
Carte CO	2 €

VENTE MATÉRIELS D'ACTIVITES	Petit matériel	Hydrospeed	Vélos / Kayak	Raft
Catégorie A (Excellent état)	10 €	120 €	300 €	800 €
Catégorie B (Très bon état)	15 €	100 €	200 €	500 €
Catégorie C (Bon état)	20 €	80 €	100 €	400 €
Catégorie D (Etat correct)	25 €	50 €	50 €	300 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20221215-22_12_22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2022

Affichage : 22/12/2022

AIRE NATURELLE			
	Temps	INDIV.	COLLECTIF
La nuit électricité comprise	nuit	6,8€ 7,8€	5,8€ 6,8€
Location petit marabout	nuit	85€ 90€	65€ 70€
Location grand marabout équipé	nuit	120€ 125€	90,00 €
Location table + bancs	jour/pers		3,00 €
Taxe de séjour			0,20 €
Caution prise électrique	<i>adaptateur borne</i>		15,00 €
Caution location marabout			500,00 €
Forfait hiver 7 jours 1 emplacement et 1 pers (5,8€/nuit.pers supl)			50,00 €

AUTRES PRESTATIONS		
	Temps	Toutes catégories
Salle de réunion journée	J	100 €
Salle de réunion	1/2 j	60 €
Location sonorisation/video projecteur	J	100 €

(1) concernent les activités suivantes : raft, kayak, nage en eaux vives, course d'orientation, SUP et tir à la carabine laser.

(2) entre le 1^{er} mai et le 15 septembre, le nombre de compétitions est limité à 1.

Remise de 10 % sur les locations, accordée aux détenteurs de guides et organismes sous convention avec la Communauté de communes du Pilat Rhodanien

Remise de 6 % accordée aux détenteurs de guides des organismes suivants : "Maison du Tourisme du Pilat".

Des remises pourront également être accordées lors d'opérations spéciales conduites par la Maison du Tourisme du Pilat et l'ADRT/CD de la Loire.

(3) Tarif collectif applicable aux associations, MJC, Centre de Loisirs, Université, prestataire/indépendant assurant de l'encadrement pour le compte de la CCPR.

(4) dans le cas où l'utilisateur souhaite 1 heure d'encadrement + 1 heure de location, le tarif applicable est équivalent à 2 heures d'encadrement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20221215-22_12_22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2022

Affichage : 22/12/2022

Versement de 30% d'arrhes pour toute réservation

Tableau des pénalités en cas d'annulation ou de changement d'effectif		
Annulation / moniteur	40€/heure	
	Moins de 20 jours	La veille ou le jour de l'activité
Modification de date		<i>Coût des activités prévues</i>
Annulation	<i>arrhes</i>	<i>Coût moniteurs prévus*+arrhes</i>
Changement d'effectif	<i>Coût moniteurs prévus*</i>	<i>Coût des activités prévues</i>

** En fonction des devis validés*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20221215-22_12_22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2022

Affichage : 22/12/2022

CAMPING DE LA LONE

TARIFS 2023 (Tarifs TTC)

EMPLACEMENTS (par nuit et par personne)

	Remarque	PERIODE BASSE	PERIODE HAUTE
		avril à mai Sept & octobre	1er juin au 30 août
Enfant de moins de 3 ans		gratuité	
Enfant de moins de 13 ans		2,2€ 3,2€	2,4€ 3,4€
Personne + 13 ans		4,6 5,5€	4,9€ 5,9€
Taxe de séjour		0,20 €	
Emplacement + 1 véhicule	Voiture ou moto	5,80 €	6,30 €
Emplacement seul	sur un emplacement pouvant être partagé	4,50 €	5,00 €
Véhicule supplémentaire		3,00 €	
Chien/animaux en laisse	Soumis à autorisation	3,00 €	
Visiteur		4,00 €	

AUTRES PRESTATIONS

	Remarques	INDIV.	COLLECTIF (1)
Location grand marabout équipé		120€ 125€	90,00 €
Electricité	/nuit		4,00 €
Arrhes	Permettant de valider la réservation d'un chalet/marabout et d'un emplacement sur une longue durée	30% du coût total de la prestation	
Caution casse chalet/marabout		500 €	
Caution prise électrique	adaptateur borne	50,00 €	
Caution nettoyage Chalet/ marabout	Prestation facturée en cas de nettoyage non fait dans les chalets et/ou marabout	75,00 €	

PRIX PAR CHALET

	Remarques	PERIODE BASSE (2)	Remise de 30%- 20% basse période	PERIODE HAUTE (2)	Remise de 30%-haute- période
		Janvier à mai Sept à décembre		1er juin au 30	
Nuit seule	En fonction des disponibilités (ne pas diffuser ce tarif pour favoriser la location 2 nuits)	85 €-95 €	68,00€	95,00 €	
Nuit supplémentaire		65 €-75 €	52,00€	75,00 €	
Semaine	7 nuits (samedi au samedi)	430€ 450€	344,00€	490,00 €	
Location Mobil Home	1 nuit	50 €		60,00 €	
Location Mobil Home	semaine	300 €		380,00 €	
Location Mobil Home	mois	550 €			
Location chalet au mois de novembre à février	novembre à février	700,00 €	490€		

TARIFS RESIDENTS*

	Remarques	Tarifs	Taxe de séjour
Forfait résident	2 personnes + 1 véhicule + 2 autorisations accès piscine + électricité	1 700,00 €	0,20€ / résident/nuitée
Forfait résident plus	Maximum 6 personnes (et dans la limite du respect des règles de vie et de fonctionnement du camping) + 1 véhicule + accès piscine compris + électricité	2 000,00 €	0,20€ / résident/nuitée
Véhicule supplémentaire à l'année		250,00 €	
Forfait personne supplémentaire à l'année	adulte et/ou enfant	100,00 €	0,20€ / résident/nuitée
Véhicule supplémentaire à la journée		2,00 €	
Personne supplémentaire à la journée	adulte et/ou enfant	2,00 €	
Chien/animaux en laisse	(soumis à autorisation) forfaits à l'année	60,00 €	

Le tarif des forfaits résident sont proratisés en fonction de la date d'arrivée au camping

DIVERS

	Remarques	Toutes catégories
Salle d'animation	Journée	100,00 €
Salle d'animation	1/2 journée	60,00 €
Location sonorisation	Journée	100,00 €
vente drap jetable		8,00 €

(1) Tarif collectif applicable aux associations, MJC, Centre de Loisirs, Université, établissements scolaires.

(2) remise de 30 % sur les locations de chalets accordé sur des tarifs promotionnels

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20221215-22_12_22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2022

Affichage : 22/12/2022

TARIFS 2023 (Tarifs TTC)

LOCATION STUDIO ou CHAMBRE					
	Remarques	PERIODE BASSE Janvier à mai Sept à décembre	Période basse remise 30%	PERIODE HAUTE 1er juin au 30 aout vacances de Noël	PERIODE HAUTE remise 30%
chambre 5 et 6	la chambre 1 nuit	30€ 35€	24,50 €	40,00 €	28,00 €
Studio 4 personnes	la chambre 1 nuit	75€ 85€	59,50 €	95,00 €	65,50 €
Studio 4 personnes	nuit supplémentaire à partir de la 3 ^{ème} 2 ^{ème} nuit	65€ 75€	52,50 €	85,00 €	59,50 €
semaine partielle	lundi au vendredi (4 nuits)	250,00 €	175,00 €		
semaine complète	7 nuits	420,00 €	294,00 €	560,00 €	392,00 €

LOCATION GITE DE 11 à 23 PERSONNES					
	Remarques	PERIODE BASSE Janvier à mai Sept à décembre	Période basse remise 30%	PERIODE HAUTE 1er juin au 30 aout vacances de Noël	PERIODE HAUTE remise 30%
Gîte partie haute 11 personnes	1 nuit	220,00 €	154,00 €	275,00 €	192,50 €
Gîte partie haute 15 personnes	1 nuit	270,00 €	189,00 €	345,00 €	241,50 €
Gîte partie haute 15 personnes	nuit supplémentaire à partir de la 3 ^{ème} nuit	225,00 €	157,50 €	300,00 €	210,00 €
Gîte complet 23 personnes	1 nuit	410,00 €	287,00 €	525,00 €	367,50 €
Gîte complet 23 personnes	nuit supplémentaire à partir de la 3 ^{ème} nuit	345,00 €	241,50 €	460,00 €	322,00 €

DIVERS			
	Remarques	PERIODE BASSE Janvier à mai Sept à décembre	PERIODE HAUTE 1er juin au 30 aout Noël et jour de l'an
Arhes	Permettant de valider la réservation	30,00%	
Cauton location studio et chambre		1 000,00 €	
Cauton location gîte 11,15 ou 23 places		2 000,00 €	
Nettoyage studio et chambre	Prestation facturée en cas de nettoyage non fait dans les chambres ou studios	75,00 €	
Nettoyage gîte 11,15 ou 23 places	Prestation facturée en cas de nettoyage non fait dans le gîte	150,00 €	
Vente de drap jetable	taie d'oreiller, drap housse	8,00 €	
Taxe de séjour	par nuit et par personne	0,20 €	

LOCATION MATERIEL DE LOISIRS			
	Remarque	Tarif	
location paddle 1 h	sur le plan d'eau	40€	11€
location paddle 2 h	sur le plan d'eau	45€	16€
location canoe 1 h	sur le plan d'eau	8€	10€
location canoe 2 h	sur le plan d'eau	12€	14€
Forfait location paddle 10h	sur le plan d'eau	80,00 €	
location VAE	journee	40,00 €	
location VAE	1/2 journée	23,00 €	
location VAE	2 jours	60,00 €	
location VAE	semaine (7 jours)	130,00 €	
Carte de course d'orientation	l'unité	2,00 €	

* casque & protections

MANIFESTATION BASE DE LOISIRS			
	Remarque	Tarif	
Mise à disposition contenair		20,00 €	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20221215-22_12_22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2022

Affichage : 22/12/2022

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- Approuve les tarifs visés ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2023.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Patrick MÉTRAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20221215-22_12_22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2022

Affichage : 22/12/2022